



AG2R LA MONDIALE

CULTURE BRANCHES

12 mars 2019

V°01/03/2019

Sommaire

I- Etat des lieux des conventions d'assurance santé chez AG2R

II- Dispositifs existant antérieurement à la réforme

III- Retour sur le calendrier

IV- Quels impacts en terme de pilotage des régimes ?



II - Les dispositifs existant antérieurement au « 100% SANTE »

Des dispositifs originaux qui anticipaient les mesures de cette réforme.

Quelques illustrations à suivre :

- Les actions de prévention en [Boulangerie](#)
- Le dispositif de prise en charge sur les prothèses dentaires de la [Propreté](#)
- Le déploiement du réseau de soins avec « RAC 0 » sur le [Travail Temporaire](#)

Avril 2019

Déploiement d'un programme de prévention destiné aux branches professionnelles « [Branchez-vous santé](#) »



II - Les actions de prévention en Boulangerie



SANTÉ
BUCCO-DENTAIRE

CONSULTATION DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE
CHEZ UN CHIRURGIEN-DENTISTE PRISE EN CHARGE À 100 %
PAR LE CONTRAT D'ASSURANCE FRAIS DE SANTÉ

120 000 salariés sensibilisés
22 000 consultations
134 visites auprès de CFA



LE DIABÈTE

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DU DIABÈTE

16 000 questionnaires réalisés
3 500 e coaching (risque modéré)
1 500 coaching (risque élevé)



LES ALLERGIES
RESPIRATOIRES

CAMPAGNE DE PRÉVENTION À L'HYGIÈNE RESPIRATOIRE

120 000 livrets sensibilisation
37 000 questionnaires réalisés
97 visites en CFA



L'HYPERTENSION
ARTÉRIELLE

CAMPAGNE DE DETECTION DE L'HYPERTENSION
ARTÉRIELLE

18 000 entreprises participantes
30 000 salariés sensibilisés



II - Les actions de la Propreté en faveur de la santé bucco-dentaire

Les partenaires sociaux de la branche ont décidé la création d'un fonds social dédié dont la gestion est confiée à AG2R Réunica Prévoyance, alimenté par 2% des cotisations, dans le cadre du degré élevé de solidarité.

Ses objectifs :

- la prise en charge de prestations d'action sociale individuelles ou collectives ;
- le financement d'actions de prévention des risques professionnels dans le secteur ;
- la prise en charge de la part salariale de cotisation des apprentis dont le contrat est inférieur à 12 mois.

Concernant **la prise en charge d'actions sociales individuelles**, les partenaires sociaux se sont orientés vers :

- **la prise en charge des restes à charge sur les prothèses dentaires**
- Depuis le 1er janvier 2017, AG2R Réunica Prévoyance rembourse aux salariés systématiquement les restes à charge supérieurs à 10 € et dans la limite de 1 200 € suite à la pose d'une prothèse dentaire.
- Le salarié n'a pas besoin de solliciter AG2R Réunica Prévoyance pour obtenir ce remboursement, il intervient automatiquement sans aucune démarche administrative à effectuer.

Au titre de 2017 :

- 238 K€ pris en charge
- Au profit de 1274 bénéficiaires



II – L'action du Travail Temporaire sur l'optique

Les partenaires sociaux de la branche ont décidé la mise en place au 1^{er} janvier 2017 **d'une garantie sans reste à charge** pour l'assuré dans le cadre du réseau de soins ITELIS sur les garanties en optique.

Ses objectifs :

- améliorer l'usage des garanties auprès de la population couverte
- lutter contre le renoncement aux soins en optique pour les assurés ne pouvant pas supporter financièrement un reste à charge.
- garantir un niveau de qualité des équipements dans le cadre de l'usage du réseau de soins.

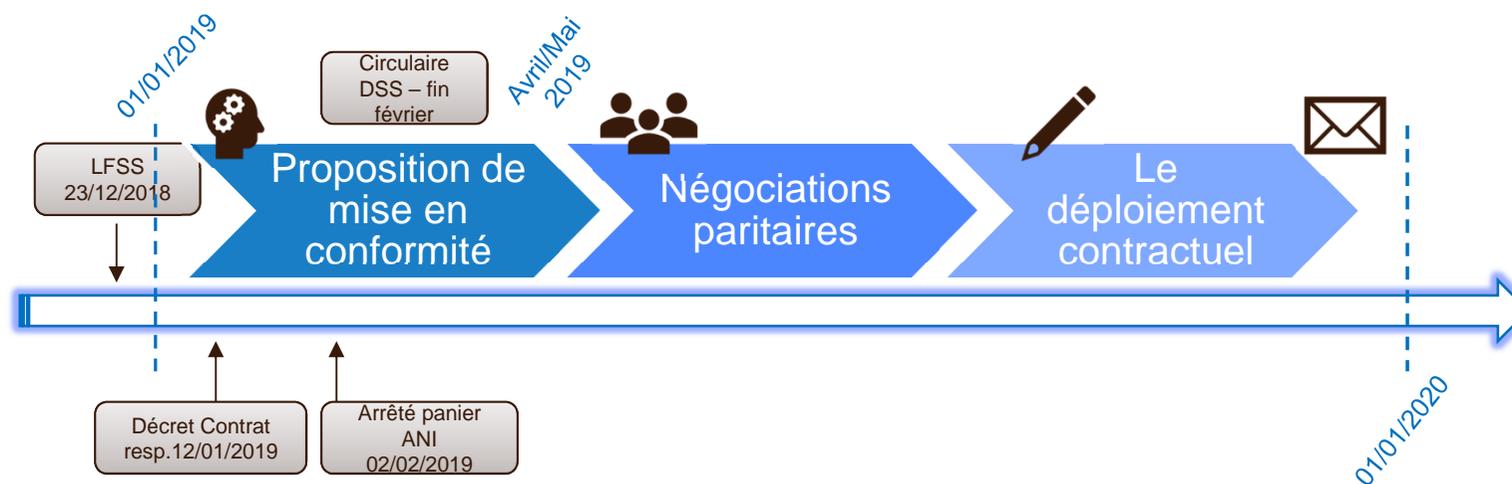
Quelques chiffres de 2018 :

- Taux de couverture moyen de la dépense dans le réseau : 77%
- Taux de couverture moyen de la dépense en dehors du réseau : 46%



III - La réforme : un calendrier de mise en œuvre contraint

Entre l'étude de mise en conformité de l'ensemble des régimes et la phase de déploiement opérationnel des dispositifs , le temps de négociations sera fortement contraint pour permettre une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2020.



La phase de déploiement inclut :

- La rédaction des avenants aux contrats et la diffusion aux entreprises adhérentes de cet avenant
- La rédaction des notices d'information à destination des assurés.
- Le paramétrage dans les systèmes de gestion des nouvelles garanties



IV - La réforme : Quel impact sur la pilotage des régimes ?

Quelques facteurs qui viendront influencer les niveaux de consommation des garanties impactées par cette réforme :

	Impacts à la hausse	Impacts à la baisse	2020	2021	2022
	Panier 100% santé : fréquence Baisse de la BRSS ** sur le panier libre Nouvelles prestations (appairage, ...)	Plafond des montures à 100€ PLV * sur la classe A (100% santé)			
	Panier 100% santé : fréquence Hausse de la BRSS **, si garantie en BRSS **	Limitation à 1 équipement par oreille / 4 ans Hausse la BRSS **, si garantie en euros			
	Panier 100% santé : fréquence Hausse des BRSS **	Prix limite de facturation (100% santé et maîtrisé)			

* PLV : prix limite de vente
** BRSS : base de remboursement de la Sécurité Sociale

Un pilotage dans la durée de l'impact de cette réforme :

- Un déploiement de la réforme sur plusieurs exercices,
- Un taux d'usage du 100% santé qui va naturellement monter en charge progressivement,
- Des mécanismes de lissage des résultats, type réserves, qui pourront faire face à cette montée en charge du volume de prestations.



Merci

